



Laval, le 22 mars 2020

Aux parents, aux élèves et aux membres du personnel
de la Commission scolaire de Laval

Objet : Fermeture des établissements jusqu'au 1^{er} mai 2020

DIRECTION GÉNÉRALE

Chers élèves,
Chers parents,
Chers membres du personnel,

Dans le cadre de son point de presse de ce dimanche 22 mars, le premier ministre du Québec a annoncé que, dans le cadre des mesures exceptionnelles déployées pour limiter la propagation de la COVID-19, les établissements scolaires de la Commission scolaire de Laval (CSDL) demeureront fermés jusqu'au 1^{er} mai inclusivement.

- Il n'y a pas de cours ni de jour ni de soir.
- Il n'y a pas de transport scolaire.
- Les services de garde sont fermés, à l'exception des services de garde d'urgence.
- Les locations de salle et les activités sont annulées.

Centre administratif
955, boul. Saint-Martin Ouest
Laval (Québec) H7S 1M5
Téléphone : 450 662-7000
Télécopieur : 450 625-2042
<http://www.cslaval.qc.ca>

Récupération d'effets personnels

Pour les parents et les élèves qui doivent récupérer des effets personnels dans leur établissement scolaire, il pourrait être possible de le faire prochainement. Les modalités entourant la récupération des effets personnels vous seront communiquées au cours des prochains jours et d'ici là, nous vous demandons de **NE PAS VOUS PRÉSENTER** à l'école ou au centre. Afin d'assurer la sécurité des bâtiments, d'éviter les regroupements dans nos établissements et de donner priorité à certains besoins plus urgents, vous comprendrez que nous devons organiser le tout de façon optimale et coordonnée avec nos directions d'écoles et de centres.

Examens du ministère et dispositions pour la fin de l'année

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a annoncé aujourd'hui qu'il n'y aurait pas d'examen du ministère en fin d'année scolaire. Nous sommes en attente de précisions à cet égard. De plus, à l'heure actuelle, nous demeurons en attente des précisions entourant les modalités qui pourraient être prises pour la fin de l'année scolaire. Il en est de même pour les élèves de nos 8 centres de formation professionnelle pour lesquels des informations additionnelles suivront. Nous tenons à vous rassurer et à vous rappeler que la réussite de nos élèves demeure notre priorité. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation dès que possible.

Yves Michel Volcy
Directeur général

Activités pédagogiques

Comme annoncées par le MEES, les activités pédagogiques qui pourraient être proposées aux élèves devraient être connues dans la semaine du 30 mars. Entre-temps, nous vous invitons à visiter la « boîte à idées » sur le site Internet de la Commission scolaire de Laval, dans la section COVID-19, qui propose une foule de ressources utiles pour les élèves et les parents.

Maintien des services administratifs et nouvelle application mobile

Nous souhaitons rappeler que le centre administratif de la CSDL demeure ouvert. Toutefois, même si les services administratifs sont maintenus, nous sollicitons la collaboration de la population afin de limiter le nombre de visiteurs et de privilégier le courriel et le téléphone pour toute demande. Nous vous invitons aussi à télécharger notre application mobile *Mégafon* afin de recevoir toutes les communications importantes de la Commission scolaire de Laval.

En terminant, nous tenons à vous remercier pour votre confiance, votre compréhension et votre collaboration. Soyez assurés que vous recevrez prochainement d'autres communications afin de préciser certains éléments annoncés par le gouvernement lors de son point de presse de cet après-midi.

Le directeur général,



Yves Michel Volcy